



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Sous financé, le Réseau des femmes des Laurentides devra fermer ses portes

Saint-Jérôme, le 22 février 2010 – À l’instar de nombreux groupes de défense collective des droits, le Réseau des femmes des Laurentides (RFL) fait face à la menace d’une fermeture pour une période indéterminée d’ici quelques mois. Pour ce regroupement qui possède l’expertise en condition féminine, le sous-financement chronique a créé une précarité constante et une dépendance aux projets ponctuels. Dans le contexte de crise économique actuel et à l’approche de la fin de ses projets, le RFL sonne l’alarme.

C’est dans le cadre d’une action nationale mise de l’avant par les organismes en défense des droits, que les représentantes du RFL rencontreront l’ensemble des élu(e)s provinciaux de la région afin de les sensibiliser à l’urgence de rehausser le soutien financier à la mission. La campagne 2010-2011 qui se déroulera du 4 février au 4 mars 2010 cible un rehaussement de 4,3 millions de la part du gouvernement pour l’ensemble des organismes en défense collective des droits.

À l’aube de la Marche mondiale des femmes 2010, rehausser le financement des organismes de défense collective des droits est un investissement qui en vaut le coût.

Le financement demandé vise à assurer la pérennité et le développement des organismes, mais aussi à réduire les écarts financiers avec les autres secteurs de l’action communautaire. Le sous financement actuel limite considérablement la capacité d’action des organismes de défense collective des droits. Ultiment, c’est l’ensemble des droits sociaux et économiques de la population qui est compromis. La fermeture du Réseau des femmes des Laurentides, même temporaire, impliquerait la disparition d’un lieu de concertation, de formation et d’analyse des enjeux en condition féminine. Ce sont 25 organismes membres du RFL qui perdraient leur porte-parole régional.

Il est bon de rappeler que depuis plusieurs décennies, la défense collective des droits a pour mission de travailler à la reconnaissance et au respect des droits de tous les citoyens et citoyennes. Les groupes de femmes ont été, et sont encore, au cœur de gains historiques et sociaux tels que l’égalité entre les hommes et les femmes, la protection de l’environnement, le droit au logement, la lutte à la pauvreté, la reconnaissance des droits des personnes handicapées, etc. À travers leurs actions quotidiennes d’éducation populaire, de mobilisation, de représentation et d’action politique non partisane, c’est chaque citoyenne et chaque citoyen qui bénéficie de leur travail.

- 30 -

Renseignements :

Sophie Gilbert, Coordonnatrice du Réseau des femmes des Laurentides
450-431-1896

p.j. Photo de la rencontre entre des représentantes du Réseau des femmes des Laurentides et des députés péquistes du territoire

Photo de la rencontre entre des représentantes du Réseau des femmes des Laurentides et des députés péquistes du territoire



De gauche à droite :

Daniel Ratthé, Député de Blainville

Sylvain Pagé, Député de Labelle

Sophie Gilbert, Coordonnatrice du Réseau des femmes des Laurentides

Farah Wikarski, Agente aux communications du Réseau des femmes des Laurentides